

8. Fusion: information sur l'avancée des travaux



La Municipalité souhaite effectuer un point de situation sur le processus de fusion des trois Communes combières quasi 7 mois après le vote favorable de la population le 22 septembre 2024. A noter que ces mêmes informations sont transmises aux trois Conseils communaux de manière quasi simultanée.

InterMunicipalité 2024

Le 3 octobre, donc moins de deux semaines après le vote populaire, les trois Municipalités se sont rencontrées, comme elles le faisaient déjà de manière biannuelle, afin de déterminer les prochaines étapes et contacts à prendre. Dans un premier temps, un Comité de pilotage composé des trois Syndics a été formé. Il avait pour mission de prendre un certain nombre de contacts et de déterminer la suite de la démarche. Lors de cette séance, il a également été convenu qu'il fallait plus de séances d'InterMunicipalité (4 à 6 par année au lieu de 2) afin de se coordonner sur les projets de chaque Commune, ceci principalement sur l'aspect des engagements financiers.



COPIL 2024

En date du 4 décembre, le COPIL a été élargi avec les Boursiers ainsi que les trois Secrétaires municipaux et s'est réuni une première fois officiellement.

Il est en effet rapidement apparu, suite aux divers contacts pris auprès de l'Etat de Vaud ainsi que d'autres communes fusionnées, de la nécessité d'intégrer au plus vite l'administration et les finances, ce d'autant plus qu'en parallèle de la fusion, le nouveau plan comptable MCH2 doit être mis en place. Ce dernier, très structurant, aura des impacts non négligeables sur l'organisation interne de toute l'administration communale.

A l'issue de cette séance, 11 groupes de travail (GT) ont été identifiés et il a été proposé d'intégrer, en plus des 9 personnes citées ci-dessus, un·e Municipal·e supplémentaire dans le COPIL. Autant les GT que la composition du COPIL devait être validés lors de la séance InterMunicipalité suivante.



InterMunicipalité 2025

Le 16 janvier 2025, la première séance InterMunicipalité de 2025 a eu lieu. Elle a validé la composition du COPIL à 12 membres ainsi que 12 GT au final. De plus, les contextes plus précis de chaque GT, certains sujets étant transversaux, ont été définis.

A l'issue de cette séance, mission a été donnée aux Municipalités de nommer leur second représentant au COPIL et à ce dernier de déterminer la composition de chaque GT.

A noter que tous les préavis municipaux seront désormais transmis aux deux autres Communes pour information et tout projet pouvant déjà voir des synergies fortes émerger être discutés. Pour terminer, chaque Commune a reçu pour mission de lister tous les projets en cours avec leurs impacts financiers afin que les Boursiers puissent déterminer un plan des investissements consolidé au-delà de la législature, cela en plus des étapes et procédures qui en découlent.



COPIL 2025

Deux séances du COPIL ont déjà eu lieu en 2025.

Avec une présidence tournante entre les trois Syndics, ces derniers se rencontrent désormais chaque semaine afin de faire le point et ainsi préparer les séances de COPIL fixées jusqu'à fin 2026 sur une base mensuelle. Les trois Municipaux qui secondent les Syndics sont :

- M. Patrick BERKTOLD pour L'Abbaye ;
- Mme Isabelle FIGUET pour Le Chenit ;
- M. Charles FONTANNAZ pour Le Lieu.

De plus, le secrétariat du COPIL est assuré par Mme Coralie GOLAY de la Commune du Lieu afin que les 12 membres issus des Exécutifs et des administrations communales puissent pleinement participer aux débats et décisions.



Groupes de travail

Les 12 groupes de travail sont affichés à l'écran avec leur composition à ce jour. Il est à relever que les 19 Municipaux sont représentés et que le personnel communal y participera également fortement.

GT-01 – Administration générale (y compris sport, cohésion sociale & santé, culture et police)

Délégué du COPIL : Olivier Baudat

Secrétaire : Philippe Rupp

Municipaux : Raffaella Cantone Meylan, Julien Gross, Bertrand Meylan, Sylvie Aubert Brühlmann, Patrick Berktold, Alexandre RoCHAT

Membres : Catherine Gavillet, Irène Darbellay, Sandra Leresche, Jean-Paul Garcia Zielinski



Groupes de travail

Les 12 groupes de travail sont affichés à l'écran avec leur composition à ce jour. Il est à relever que les 19 Municipaux sont représentés et que le personnel communal y participera également fortement.

GT-02 – Finances (y compris contrats d'assurance)

Délégué du COPIL : Christophe Bifrare

Secrétaire : Michel Chaupond

Municipaux : Bertrand Meylan, Sylvie Aubert Brühlmann, Charles Fontannaz

Membres : Sonia Rovisco Pinto, Yves Chenaux



Groupes de travail

Les 12 groupes de travail sont affichés à l'écran avec leur composition à ce jour. Il est à relever que les 19 Municipaux sont représentés et que le personnel communal y participera également fortement.

GT-03 – Informatique

Délégué du COPIL : Sylvie Aubert Brühlmann

Secrétaire : Philippe Rupp

Municipaux : Olivier Baudat, Christophe Bifrare

Membres : Yves Chenaux, Michel Chaupond, Sonia Rovisco Pinto

Mandataire : Xavier Lawrence



Groupes de travail

Les 12 groupes de travail sont affichés à l'écran avec leur composition à ce jour. Il est à relever que les 19 Municipaux sont représentés et que le personnel communal y participera également fortement.

GT-04 – Ressources humaines

Délégué du COPIL : Sylvie Aubert Brühlmann

Secrétaire : Coralie Golay

Municipaux : Carole Voutaz, Bertrand Meylan, Olivier Baudat, Lionel Baruchet

Membres : Stéphanie Buttet, Michel Chaupond, Astrid Mignot

Mandataire : Magali Fischer



Groupes de travail

Les 12 groupes de travail sont affichés à l'écran avec leur composition à ce jour. Il est à relever que les 19 Municipaux sont représentés et que le personnel communal y participera également fortement.

GT-05 – Villages et SIP

Délégué du COPIL : Charles Fontannaz

Secrétaire : Géraldine Chaudot

Municipaux : Olivier Baudat, Christophe Bifrare

Membres : Les Présidents et Boursiers des villages et SIP, Sonia Rovisco Pinto



Groupes de travail

Les 12 groupes de travail sont affichés à l'écran avec leur composition à ce jour. Il est à relever que les 19 Municipaux sont représentés et que le personnel communal y participera également fortement.

GT-06 – Forêts et domaines

Délégué du COPIL : Patrick Berktold

Secrétaire : Katia Aubert

Municipaux : Jean-Fred Capt, Sophie Richard

Membres : Rémy Meylan, Yann Bornand, América Croisier

Externe : Jan-Matti Keller



Groupes de travail

Les 12 groupes de travail sont affichés à l'écran avec leur composition à ce jour. Il est à relever que les 19 Municipaux sont représentés et que le personnel communal y participera également fortement.

GT-07 – Voirie (entretien domaine public, espaces verts, cimetières, déchets, déneigement)

Délégué du COPIL : Olivier Baudat

Secrétaire : Katia Aubert

Municipaux : Carole Voutaz, Claude Piazzini, Gabriel Berciu, Alexandre Rochat, Michel Vullioud

Membres : Julien Clavel, François Schneeberger, Stephan Guignard, Julien Rochat, Florian Meylan



Groupes de travail

Les 12 groupes de travail sont affichés à l'écran avec leur composition à ce jour. Il est à relever que les 19 Municipaux sont représentés et que le personnel communal y participera également fortement.

GT-08 – Associations, sociétés, conventions

Délégué du COPIL : Isabelle Piguet

Secrétaire : Sandra Leresche

Municipaux : Jean-Fred Capt, Raffaella Cantone Meylan, Lionel Baruchet, Luc Berney, Julien Gross, Carole Voutaz, Sylvie Aubert Brühlmann

Membres : Astrid Mignot, Loïc Rogenmoser, Yves Chenaux, Gabriel Gauljaux

Externe : Reynold Keusen



Groupes de travail

Les 12 groupes de travail sont affichés à l'écran avec leur composition à ce jour. Il est à relever que les 19 Municipaux sont représentés et que le personnel communal y participera également fortement.

GT-09 – Aménagement du territoire, police des constructions, énergie et mobilité

Délégué du COPIL : Christophe Bifrare

Secrétaire : Ana Cadau

Municipaux : Carole Dubois, Lionel Baruchet, Luc Berney, Gabriel Berciu, Charles Fontannaz, Olivier Baudat

Membres : Arthur Lespagnol, Irène Darbellay

Externe : Michaël Kupferschmid



Groupes de travail

Les 12 groupes de travail sont affichés à l'écran avec leur composition à ce jour. Il est à relever que les 19 Municipaux sont représentés et que le personnel communal y participera également fortement.

GT-10 – Infrastructures (routes, services, travaux, etc.)

Délégué du COPIL : Patrick Berktold

Secrétaire : Aline Chabloz

Municipaux : Michel Vullioud, Gabriel Berciu, Lionel Baruchet, Claude Piazzini

Membres : Loïc Rogenmoser, Julien Clavel, Aline Chabloz, Florian Cuendet, Stephan Guignard, Yann Bornand

Externe : Sylvain Berney



Groupes de travail

Les 12 groupes de travail sont affichés à l'écran avec leur composition à ce jour. Il est à relever que les 19 Municipaux sont représentés et que le personnel communal y participera également fortement.

GT-11 – Bâtiments

Délégué du COPIL : Isabelle Piguet

Secrétaire : Isabelle Martins

Municipaux : Alexandre Rochat, Luc Berney, Patrick Berktold, Jean-Fred Capt

Membres : Philippe Gertsch, Gérard Pairoux, Stephan Guignard



Groupes de travail

Les 12 groupes de travail sont affichés à l'écran avec leur composition à ce jour. Il est à relever que les 19 Municipaux sont représentés et que le personnel communal y participera également fortement.

GT-12 – Autorités

Délégué du COPIL : Charles Fontannaz

Secrétaire : Ayse Kaplan

Municipaux : Olivier Baudat, Sylvie Aubert Brühlmann, Christophe Bifrare

Membres : Présidents et secrétaires des Conseils communaux, chefs de groupes du Chenit



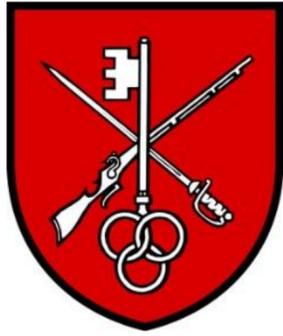
Il est à relever que chaque Municipal du COPIIL a la responsabilité, avec un·e secrétaire·e, de faire le lien entre deux GT et le COPIIL. Cela permettra de s'assurer que la manière de travailler est similaire et surtout que chaque GT avance compte tenu des jalons qui ont été déterminés.



Lancement des GT et suite

Tous les GT se sont ou vont se réunir sous peu. Ils ont pour mission d'établir une feuille de route générale d'ici au 31 mars prochain.

Cette dernière doit donner de manière macro l'ensemble des tâches à effectuer d'ici au 1er janvier 2027 ainsi qu'au-delà. C'est également l'occasion de réfléchir sur un éventuel accompagnement externe nécessaire ainsi que de lister les potentielles dépenses induites par cette fusion.



En avril, le COPIL va consolider toutes ces feuilles de route pour en avoir une globale. Elle sera revue mensuellement afin d'en déterminer l'avancement. En parallèle, il s'agit de lancer l'étude plus précise des coûts induits qui seront consolidés dans un préavis soumis au Conseil communal du Chenit le 3 novembre prochain.

La Municipalité de la Commune du Chenit a en effet accepté de « faire la banque » en vue de la mise sur pied de la nouvelle Commune de la Vallée de Joux sous la forme d'un crédit cadre. Ce dernier sera ensuite refinancé en tout ou partie via le montant versé en 2027 par l'Etat de Vaud, donc une fois la nouvelle Commune opérationnelle. A noter que le Canton avait évoqué le montant de CHF 825'000.00 comme incitation financière (voir chapitre 4 du préavis soumis en simultanée le 28 mai 2024). Il s'avère qu'il s'agissait d'une estimation pessimiste et que le montant final va dépasser le million de francs. Ce dernier doit encore être confirmé définitivement par l'Etat de Vaud en marge de la ratification de la Convention de fusion par le Grand Conseil vaudois prochainement.



Objectifs et conclusion

Les trois Municipalités de la Vallée de Joux ont fixé les objectifs globaux suivants afin d'avoir une administration communale qui fonctionne au 1er janvier 2027 :

1. Les autorités communales (Conseil et Municipalité) sont constituées.
2. Les services publics de la Commune de la Vallée de Joux sont opérationnels.
3. Une proposition d'organigramme est à disposition de la nouvelle Municipalité.
4. Le système informatique, la téléphonie et le site internet sont fonctionnels.
5. Une proposition de budget pour l'année 2027 (MCH2) est à disposition.



Elles sont conscientes que le travail est conséquent et qu'il aura un impact non négligeable sur les équipes en place qui doivent en parallèle assurer la continuité des services à la population.

Elles feront tout pour que cela se passe le mieux possible, dans le respect de chacune et chacun ainsi qu'avec la volonté forte de construire une nouvelle Commune solide et répondant à l'ensemble des besoins de la population de la Vallée de Joux.

Les trois Syndics sont en tout temps à disposition pour toute question ou proposition à faire remonter au COPIL. Nous espérons d'ailleurs avoir pu répondre au travers de cette présentation à toutes les interrogations que vous, ainsi que la population, pourriez avoir dans le cadre de ce processus colossal et pour lequel toutes et tous sont très motivés.